

Le Tribunal de commerce de Paris approuve la reprise des activités de Viadeo par Figaro Classifieds

PARIS (France) – Le Tribunal de commerce de Paris a approuvé ce jour la cession des activités de Viadeo SA à la société Figaro Classifieds, filiale du Groupe Figaro. L'entrée en jouissance est prévue début janvier. Viadeo devrait être rapidement placée en liquidation judiciaire.

L'offre de reprise de Figaro Classifieds retenue par le Tribunal de commerce de Paris présentait toutes les garanties assurant la pérennité de l'entreprise cédée. En outre, cette offre avait reçu le soutien des salariés et du management. Figaro Classifieds a l'intention de continuer à servir les clients et les membres de Viadeo qui bénéficieront ainsi d'une continuité de service.

La cotation des actions Viadeo reste suspendue.

•••

Contacts presse de Viadeo

Calyptus

Marie-Anne Garigue / Grégory Bosson

Tél. : 01 53 65 68 63 / 01 53 65 37 90

viadeo@calyptus.net